



Le DRH : « A DCNS on lance quelque chose et on court après ! »

Après 4 mandats de DP (depuis 2004), force est de constater que la DRH est incapable de répondre aux questions les plus élémentaires. Si effectivement nous admettons que certaines questions sont en rapport avec des décisions prises en central (changement de logiciels, chiffrage NAO, ...), d'autres dépendent directement de la direction locale (gestion des personnels, infrastructures, contrats de nettoyage, intempéries, vestiaires féminins, ...).

La DRH n'apporte pas véritablement de réponses. Nous ne pourrions pas éternellement poser des questions face à un mur. Pour le briser, il est urgent d'établir collectivement un rapport de force.

Aujourd'hui, pour tous les dysfonctionnements liés aux différentes organisations que nous subissons, le premier réflexe de la DRH est d'abord de suspecter la mauvaise volonté des personnels.

Plans d'économies, de compétitivité, de progrès, ... exigés par la direction centrale mais qu'en est-il du maintien des compétences, de la reconnaissance des personnels et de nos conditions de travail ?

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ **Portail SeaRH**

Du fait de l'obsolescence de TIEMPO entre autre, le choix de ce nouveau logiciel a été fait en central et le fait qu'il ne fonctionne pas, cela « embarrasse fortement notre DRH mais on ne reviendra pas en arrière (il faut que cela marche) ». Nous appelons les personnels à la plus grande vigilance et à surveiller leurs feuilles de paie.

Les intérimaires, aujourd'hui exclus du portail, verront la gestion de leurs temps et paie en version papier. Si l'avenir est à l'informatique, il semble que cela ne soit pas le cas pour les intérimaires.

De nombreux dysfonctionnements remontent et il serait souhaitable que les réponses redescendent. En attendant, nous demandons le retour de dépensiers (terme que ne connaît pas notre DRH) et de gestionnaires paie au plus près des personnels dans les différents secteurs.

Il est hors de question pour les personnels DCNS de perdre du temps et de l'argent : ce que subissent encore aujourd'hui les militaires avec le logiciel « Louvois » qui a sévit pendant 19 mois !

❖ **Licence professionnelle « Métiers Industriels de la Construction Navale »**

Le groupe a décidé de ne pas proposer cette formation, il n'y a donc toujours pas de perspectives pour l'évolution de carrière des Techniciens et Agents de Maîtrise.

❖ **Gestion des Accidents de Travail**

Après un début de réponse inappropriée, nous avons obtenu de la DRH qu'elle établisse un document « *qui précise les choses ...* ». A suivre ...

Pour la CGT, il est inconcevable que l'environnement social ne soit pas en mesure de fournir en séance, une réponse sur un sujet aussi élémentaire.

❖ **Vestiaires féminins**

« Pas de réponse. »

❖ **Suivi des astreintes**

Un document récapitulatif sera fourni en annexe avec la feuille de paie de février pour les Conventions Collectives et en mars pour les Personnels Mis A Disposition. Pour novembre et décembre 2014, la DRH suppose que les personnels ont fait des copies d'écran de TIEMPO ...

❖ **Relevés Individuels Mensuels**

De même, une annexe à la feuille de paie devrait être jointe à partir de janvier.

❖ **Travaux Dangereux Pénibles Insalubres et Salissants**

Ce sont les RRH qui doivent remettre à jour et réinjecter les heures TDPIS dans ... SeaRH ! Une nouvelle fois, nous appelons les personnels à la plus grande vigilance et à surveiller leurs feuilles de paie.

❖ **Passerelle électrique**

C'est encore le RRH qui va traiter la rétroactivité des 12 minutes des postés depuis la mise en place de TIEMPO. Pour l'équipe concernée, pensez à prendre RDV dès maintenant.

❖ **Travaux du restaurant**

Aux différentes demandes de notre syndicat pour élargir la plage horaire du midi pendant la période des travaux, voici la réponse de l'environnement social : « la situation s'est stabilisée puis améliorée, il n'y a pas de difficulté particulière. » Et pour le DRH, « il *n'est pas nécessaire de rajouter des difficultés supplémentaires à SeaRH en touchant aux profils horaires.* » MDR !

❖ **Amiante**

Suite au désamiantage de Lavarec, la question de la reconnaissance à l'exposition à l'amiante des personnels sera abordée à la prochaine commission amiante. Nos élus resteront vigilants.

❖ **Fermeture obligatoire de fin d'année 2014 pour les nouveaux embauchés**

Après un rappel des règles d'acquisition des RTT, la DRH a refusé notre demande d'accorder aux nouveaux embauchés la prise en compte des jours RTT.

❖ **Problème d'activation de la mutuelle des nouveaux embauchés**

Effectivement la DRH reconnaît avoir pris en charge 2 cas en décembre.

Ils ne pouvaient pas avoir le tiers payant. Selon la responsable de l'environnement sociale cela était vraisemblablement dû au fait que leur dossier remis à l'embauche n'était pas correctement rempli.

Quelque soit l'état du dossier, les personnels sont couverts dès le premier jour d'embauche.

❖ **Matrice de contribution**

En Prod c'est le N+1 qui remplit la matrice de contribution.

La CGT a dénoncé la remise à zéro de la matrice de contribution pour un changement de projet, de poste...

Le DRH n'est pas contre de rencontrer les personnes concernées, pour ceux qui y croient encore... allez-y !

❖ **Remplacement des distributeurs papier « essuie-mains »**

Cette demande devrait être relayée auprès des services concernés.

❖ **Abri fumeur Chaudronnerie**

Abri acheté et emplacement prévu près du sas. Pour la date de mis en place... ???

A Cherbourg, le 20 Janvier 2015

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

DIGUET Patrick : 55397 / DEBREUJILLY Denis : 55739 / HUREL Karine : 55791 / JEANNE Antony : 56073 / MOREL Philippe : 55225 / SURBLED Sylvie : 55224 / TROUDE Robert : 06.61.19.71.72 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925